Votre argent : questions réponses

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **14 (1984)**

Heft 12

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

votre argent

questions

réponses

Du Service romand d'information du Crédit Suisse

Ce que coûtent les sous?

G. O., Sion: Quel rapport y a-t-il entre la valeur des pièces et leur coût réel?

La seule pièce qui coûte plus cher à fabriquer que sa valeur «nominale» est celle de 1 centime dont la frappe revient à près de 3 centimes l'unité. Mais pour les autres monnaies, la Confédération réalise des bénéfices nets grâce à la différence entre la valeur «nominale» et le prix de revient, ce qu'illustre le petit tableau ci-dessous:

Valeur de la pièce	Coût
1 centime	2,9 ct.
5 centimes	2,4 ct.
10 centimes	4,5 ct.
20 centimes	5,9 ct.
50 centimes	3,6 ct.
1 franc	5,7 ct.
2 francs	12,8 ct.
5 francs	18,8 ct.

Si l'on sait que les étrangers quittent souvent notre pays en emportant «en souvenir» quelques pièces, c'est chaque fois un bénéfice pour la Confédération, par exemple de Fr. 4.80 pour les «thunes». Or, il paraît que c'est par millions que des pièces sont ainsi «exportées» et ne reviennent jamais en Suisse.

A ce propos, rappelons que, jusqu'en 1848, chaque canton avait ses propres monnaies — septante-sept pièces différentes avaient cours légal en Suisse!

La Constitution fédérale de 1848 a donné à la Confédération le monopole de la frappe. Les premières pièces furent fondues à Paris, à Strasbourg, puis à Berne. Depuis 1906, les monnaies sont frappées à l'Hôtel de la Régie fédérale des monnaies au Kirchenfeld, Berne. Trente personnes travaillent à «l'Hôtel», dont vingt-quatre sont directement affectées à la production qui peut atteindre un million de pièces par jour.

Payer pour changer de l'argent?

G. A., Savigny: Je suis allée l'autre jour à Lausanne pour tenir un «banc» sur la Riponne. A la fin du marché, je suis allée dans une banque pour échanger contre des billets toute la monnaie provenant de la vente de mes légumes. On m'a demandé 60 ct. pour cette opération. Est-ce juste?

La loi fédérale sur la monnaie précise que la Banque nationale est seule tenue d'échanger sans frais toute la monnaie qu'on lui présente contre des billets. Pour les banques, cette obligation d'échange est limitée à 100 pièces de monnaie.

La banque, confrontée à une «montagne» de piécettes et écus, doit mettre en route sa machine à compter la monnaie, ce qui justifie une modeste taxe qui ne couvre de loin pas les frais de l'opération. Cette taxe n'est pas requise de clients qui ont leurs comptes auprès de la banque.

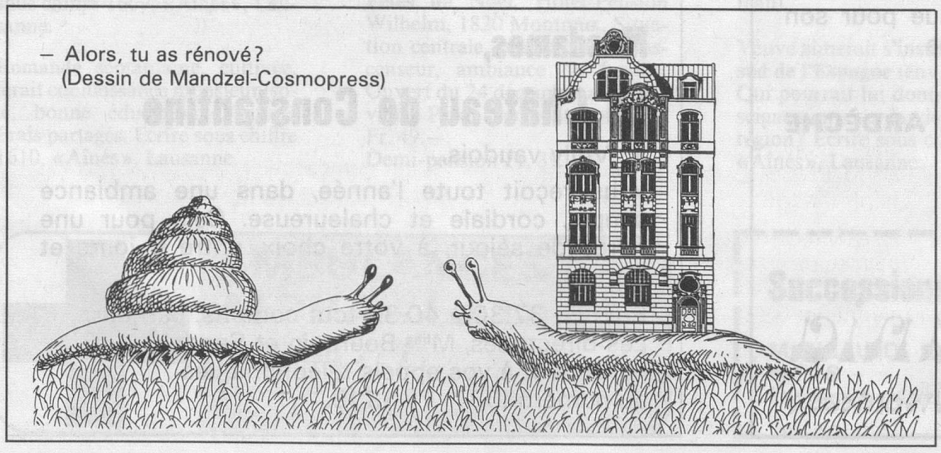

– Alors, tu as rénové?
(Dessin de Mandzel-Cosmopress)

Courrier des lecteurs

Le secret bancaire

De M. P. G., Le Locle

Dans une démocratie le peuple décide, et pour ce malheureux secret bancaire, il en a décidé autrement que ce que beaucoup espéraient... Je suis à la retraite depuis plus de 25 ans, et j'ai vécu exclusivement de mon travail. Je n'ai jamais rien attendu des autres et je n'ai pas été épargné par les mobilisations des deux guerres. Mais je n'ai pas passé mon temps à jalouser le bien d'autrui. J'ai joui de tout ce que je possédais et de tout ce que je possède encore: la joie de vivre.

On crée son bonheur soi-même.

Soyez optimiste et regardez la nature. Vous y trouverez réconfort et satisfaction!

Bien respectueusement...

Offrez vos timbres...

De M. J. L., Le Locle

Du fond du cœur je vous remercie d'avoir mis gratuitement ma petite annonce de demande de timbres poste. Nombreux sont vos lectrices et lecteurs à avoir répondu avec beaucoup de gentillesse à mon appel.

Actuellement je ne travaille toujours pas, et j'attends une convocation pour passer un contrôle auprès de l'assurance invalidité.

Par ce message, je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont si aimablement envoyé des timbres poste de tous pays. Recevez, cher Monsieur, etc...

Réd. — Nous encourageons nos lecteurs à penser à cet invalide, suite d'accident. Voici son adresse: M. Jacques Leuba, Jet-d'Eau 4, 2114 Fleurier.